



COMMUNIQUÉ de presse

PRENDRE DATE/SAVE THE DATE

Paris, le 25 Novembre 2015

Nouvelle édition de la Semaine du Microcrédit : Du 1er au 5 février 2016, faites place aux « Super-Entrepreneurs »

Au programme, tout au long de la semaine, dans toutes les régions de France :

- Des forums d'information à Paris et dans les grandes villes de province, des journées portes ouvertes dans les antennes Adie,
- Une présence des équipes de l'Adie chez ses partenaires partout en France : Pôle emploi, CCI, BGE, CitéLabs, Missions locales, RSI, banques, bureaux de poste...
- Des animations « micro-entrepreneurs, super-entrepreneurs ! » dans des lieux de rencontre avec le grand public et sur les réseaux sociaux

Fidèle à la dynamique lancée en 2015 à travers son plan stratégique, l'Adie compte inscrire son action plus que jamais « au cœur du combat pour l'emploi », Parce qu'il y a encore beaucoup de gisements de création d'emplois qui restent inexploités, l'Adie et ses partenaires se mobilisent du 1^{er} au 5 février pour une nouvelle édition de la Semaine du Microcrédit afin de mieux faire connaître le microcrédit accompagné comme vecteur efficace de retour à l'emploi. Cette année, en plus des événements pour s'informer concrètement sur le microcrédit et la création d'entreprise, l'Adie proposera également une campagne d'animation plus décalée sur les « super-entrepreneurs ».

Une campagne d'information décalée pour encourager la création d'entreprise

A travers des points d'information dans toute la France (métropolitaine et outremer) et des conférences en ligne, la Semaine du Microcrédit vise à sensibiliser le grand public au microcrédit.

L'Adie a revisité sa dernière campagne de communication en la confiant à des dessinateurs et la diffusera en télévision, affichage, vidéo en ligne, et sur les réseaux sociaux. Ce déploiement permettra de faire connaître au plus grand nombre la possibilité de créer sa boîte pour retrouver les chemins de l'emploi.

Afin de mettre en avant les héros du quotidien que sont les micro-entrepreneurs qu'elle finance et parce que 42% d'entre sortent des minima sociaux en créant leur boîte, l'Adie a également décidé de leur

rendre hommage à travers une animation sur les réseaux sociaux et dans les événements locaux qui permettra de se glisser dans la peau des super-héros entrepreneurs sous les traits des « super-entrepreneurs ».

Par ce clin d'œil à l'univers des super-héros, l'Adie souhaite valoriser la détermination des personnes financées par l'Adie tout au long de leur parcours de création d'entreprise qui, en dépit des freins de tous ordres, s'impliquent avec passion pour créer de la valeur dans le tissu économique local.

Le dispositif du microcrédit accompagné, un arsenal efficace pour créer de l'emploi dans les territoires

Parce qu'elles représentent 95% des entreprises et 25% de l'emploi, les micro-entreprises comme celles que le microcrédit accompagné de l'Adie permet de créer et de développer constituent un terrain fertile pour la création d'emploi dans les territoires.

Depuis sa création il y a plus de 25 ans, l'Adie a financé plus de 160 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 110 000 entreprises. En 2015, elle aura octroyé plus de 18 000 microcrédits et ainsi permis la création de plus de 200 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70% et le taux d'insertion des personnes financées après 3 ans est de 84%.

Ces résultats prouvent que le microcrédit, quand il est associé à un accompagnement des créateurs d'entreprise aux différentes étapes du développement de leur activité, est une réponse efficace pour lutter contre le chômage.

Voilà pourquoi en plus de son action de terrain, l'Adie plaide auprès des pouvoirs publics pour lever les obstacles à la création d'entreprise pour les personnes éloignées de l'emploi.

Voilà pourquoi, plus que jamais, les équipes salariées et bénévoles de l'Adie ainsi que ses partenaires vont se mobiliser pendant cette nouvelle édition de la Semaine du Microcrédit.

A propos de l'Adie

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 160 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 116 000 entreprises.

En 2014, elle a financé plus de 16 600 personnes et ainsi permis la création de plus de 200 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

Contact Presse :

Laurence Michelena: 01 49 33 19 03 - 06 86 17 48 76, lmichelena@adie.org
Christelle Touré - 01 49 33 19 65 - 06 07 32 98 53 - ctoure@adie.org
Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – alice.dekker@wanadoo.fr